



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER SPÉCIALISÉ (Poste permanent)

La Municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain est à la recherche d'une personne motivée afin de combler un poste de journalier spécialisé au sein du Service des travaux publics.

Nature du travail :

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, la personne retenue aura à exécuter diverses tâches d'entretien et de réparation du domaine public. Sans s'y limiter, voici quelques-unes d'entre elles :

- ✓ procéder à l'entretien du réseau routier;
- ✓ participer aux travaux de déneigement des rues et stationnements de la municipalité;
- ✓ participer à l'opération du système d'aqueduc et d'assainissement des eaux usées;
- ✓ effectuer des travaux de maintenance des véhicules et des équipements municipaux;
- ✓ assurer l'entretien des parcs, espaces verts et bâtiments municipaux;
- ✓ effectuer divers travaux manuels;
- ✓ effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Exigences :

La Municipalité recherche une personne polyvalente, autonome, dynamique, capable de travailler seul ou en équipe et ayant le sens de l'initiative.

La personne doit :

- ✓ détenir un permis de conduire valide délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec de classe 3 (FM) obligatoire;
- ✓ détenir un diplôme d'études secondaires;
- ✓ avoir de l'expérience dans des opérations de déneigement avec camions ou machineries lourdes;
- ✓ avoir une bonne capacité physique;
- ✓ détenir ses cartes d'opérateur de système d'eau potable et d'assainissement des eaux usées (ou être disposé à suivre les formations pour les obtenir);
- ✓ connaissance en mécanique et en soudure serait un atout;
- ✓ être disponible à passer les tests psychométriques (si requis).

La personne retenue devra être disponible pour assurer les périodes de garde (règle générale : 1 semaine sur 3) ou effectuer, le cas échéant, des travaux d'urgence.

Conditions salariales :

Poste permanent, 32 heures ou 40 heures/semaine, selon le désir du candidat.

Le salaire est selon la convention collective en vigueur, en plus d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Entrée en fonction : IMMÉDIAT

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 20 mai 2025 à 16 heures à l'attention de :

Sandra Turcotte, directrice générale
Municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain
375, rue Saint-Joseph
Saint-Prospér-de-Champlain (Québec) G0X 3A0

Courriel : sandra.turcotte@st-prosper.ca

Note : Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.